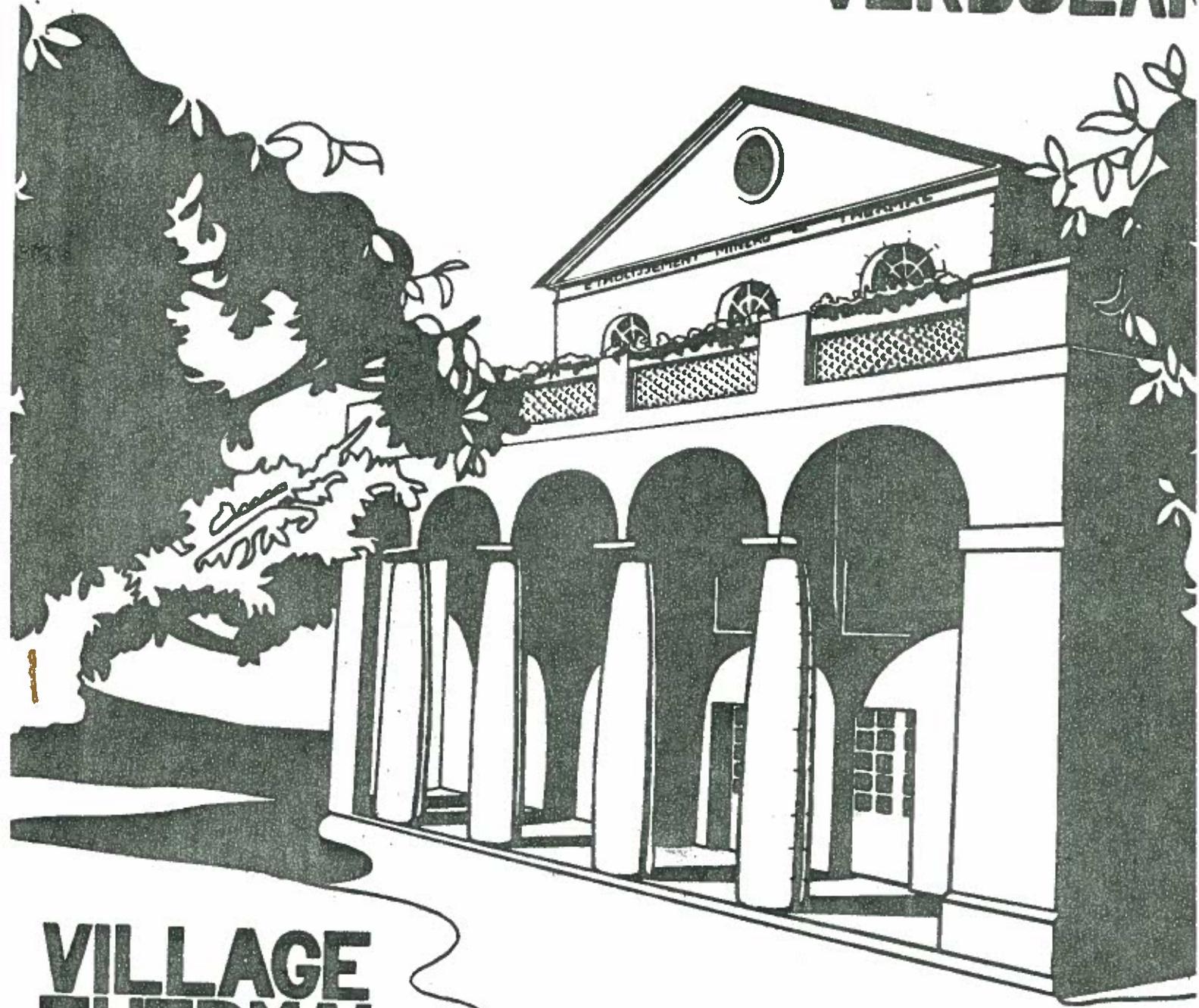


**BULLETIN
MUNICIPAL**

DE

**CASTERA
VERDUZAN**



**VILLAGE
THERMAL**

Gers

janvier 84



B O N N E A N N E E !

Qu'il me soit permis, Castérois, puisque ce troisième numéro de notre bulletin municipal sort en ces premiers jours de janvier, de vous présenter en mon nom personnel et au nom de tout votre Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de BONNE et HEUREUSE année 1984 !

Souhaitons à notre Cité thermale de voir se concrétiser les projets qui sont les nôtres pour cette année et se poursuivre les différents programmes commencés : travaux de l'Etablissement Thermal, travaux d'assainissement aménagements de la rivière pour la protection du village contre les crues création du lac etc Ces différents sujets seront abordés en détail par les responsables des commissions du conseil municipal ou des associations locales concernées au fil des pages de ce bulletin.

Parce que l'"avenir" ne saurait se concevoir sans les JEUNES et au moment où un important investissement se réalise pour notre jeunesse dans la salle omnisport, votre Conseil Municipal a estimé qu'il fallait faire PLUS ENCORE et qu'il fallait consacrer à ceux qui feront vivre le "CASTERA" de demain l'effort qu'ils sont en droit d'espérer pour leur formation physique sportive et culturelle. Autrement dit nous avons estimé qu'il était de notre devoir de préparer l'avenir de notre village en investissant dans ses enfants et sa jeunesse.

La nécessité se faisait de plus en plus urgente d'assurer la présence d'un éducateur COMPÉTENT, parce que formé pour écouter et encadrer DISPONIBLE parce que son MÉTIER dans la commune et au Foyer serait d'être AVEC LES JEUNES. Nous avons à ce poste embauché depuis le premier juillet 1983 Richard BERGAMO.

Après six mois d'activités en tant qu'employé occasionnel période pendant laquelle nous ont aidés sur le plan financier et le Foyer de CASTERA et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, il entame au premier janvier 1984 son année de moniteur d'éducation physique stagiaire. Sa bonne volonté son dévouement sa présence auprès des enfants et des jeunes, sa manie de ne pas compter ses heures de travail, nous font penser qu'au premier janvier 1985 il sera titularisé.

Un employé municipal de plus!!!.. OUI !! pour notre jeunesse pour nos enfants pour l'Avenir de CASTERA-VERDUZAN. Nous pensons et je sais déjà que nous avons fait le bon choix, qu'il aura à cœur d'être celui dont nous avons besoin.

Souhaitons nous enfin et surtout, amis, d'avoir toujours ce désir qui fait notre force et que nous a appris le vécu de terribles épreuves de travailler ensemble en sachant sacrifier nos égoïsmes personnels au souci de l'intérêt commun au succès de notre grande entreprise familiale, l'entreprise CASTERA-VERDUZAN.

Ensemble nous réussirons !

VOTRE MAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF 1982 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1983

Nous ne donnerons que les grandes lignes de ces documents et plus particulièrement du compte-administratif 1982 sachant combien l'énumération des chiffres peut être difficile à suivre.

Disons donc simplement que les comptes de l'année 1982 ont laissé apparaître

- sur le compte administratif principal :

et - un excédent de clôture de 122 181 F. en fonctionnement
 - un excédent de clôture de 541 720 F. en investissement.

- sur le compte administratif annexe du service des Eaux

- un déficit de clôture de 53 585 F en fonctionnement
ce qui nous amène à une révision du prix de vente de l'eau pour 1984.

- un excédent de clôture de 56 693 F en investissement

- sur le compte annexe de l'Etablissement Thermal

- déficit de clôture en fonctionnement de 1 083 F

- excédent de clôture en investissement de 11 270 84 F

soit une balance globale bénéficiaire de 10 187 F ce qui devrait permettre une fois encore de tuer le serpent de mer du déficit budgétaire des thermes qui coulerait aux contribuables castérois les yeux de la tête.

Sans doute les investissements que nous allons faire en deux tranches et dont les premiers travaux ont commencé vont-ils dépasser au moins les deux premières années, c'est-à-dire jusqu'au remboursement de la T.V.A. les recettes de cette régie et faire intervenir un relais financier de la commune mais l'augmentation du produit de l'exploitation consécutive aux aménagements verra rapidement rééquilibrer le budget.

Mais jusqu'à ce jour et depuis déjà une dizaine d'années les thermes ne content rien aux contribuables castérois !

Enfin le compte annexe du Bureau d'Aide Sociale fait apparaître un excédent de clôture, résultat cumulé de plusieurs années successives de 11 825 F Ce qui laisse à notre B.A.S. une marge de manoeuvre, modeste sans doute, mais suffisante pour faire face à ses besoins.

LES THERMES

Ces derniers mois ont vu le démarrage des travaux d'aménagement du deuxième étage première étape de la deuxième tranche (la deuxième étape concerne la mise en place du service O.R.L.)

Ils comprennent essentiellement la réalisation d'une salle polyvalente (salle de conférences cinéma) mais aussi la réfection de l'escalier et du hall la création d'un bloc sanitaire et la restauration de l'ancienne salle de danse salle dite de la terrasse.

La grande salle compte 121 places sur un seul niveau avec plan incliné pour les derniers rangs.

Si dans un premier temps subventionnée dans le cadre du contrat de station il s'agissait uniquement d'une salle de réunions et de conférences la mise en place par l'Etat et le Département d'un programme d'aide à l'implantation du cinéma en milieu rural nous a permis d'étendre son utilisation à des projections cinématographiques

Cette utilisation nous a amené à satisfaire aux normes de sécurité avec la réalisation d'un escalier de secours et à acheter un matériel de projection de qualité

Le cinéma sera géré par la F.A.L.E.P qui prévoit dans un premier temps une séance grand public par semaine (probablement le samedi soir) puis deux si la fréquentation est suffisante. Les travaux entrent dans la phase finale et il est raisonnable d'envisager la première projection dans les prochaines semaines

La salle dite de "la terrasse" remise en état sera destinée aux activités culturelles pour curistes et castérois : salle de télévision expositions

Enfin l'amélioration des structures générales avec révision de la toiture et petits travaux intérieurs permettront un redémarrage normal des cures la saison prochaine

La saison 1983 a vu une légère augmentation de la fréquentation de notre Etablissement Thermal.

Il semble que la décision tardive de l'agrément en stomatologie journal Officiel du 2 avril 1983 et la notification aux Caisses de Sécurité Sociale parvenue après que les demandes de cure pour 1983 aient déjà été faites pour beaucoup de curistes n'ait pas permis de voir une augmentation très sensible du nombre de curistes pour cette indication au cours de cette saison 1984 verra sans nul doute si l'on en croit le nombre de lettres de demandes de renseignements reçues au Syndicat d'Initiative où en Mairie une progression beaucoup plus marquée dans cette indication

Le travail de l'équipe médicale mise en place par le Contrat de Station doit être maintenant repris et déboucher sur l'agrément de l'indication O.R.L. qui nous paraît très porteuse d'avenir.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Dans notre bulletin de mai 1983 nous vous annonçons comme très prochaine l'exposition du Plan d'Occupation des Sols. Or nous avons, en accord et même sur les conseils du groupement d'étude et de programmation de l'Équipement décidé de retarder de quelques mois cette dernière phase de l'élaboration de notre plan d'occupation des sols et ce pour nous permettre par un an d'expérience du document d'apporter avant la décision finale les modifications diverses, soit au niveau du zonage, soit au niveau du règlement.

Expérience faite, nous pouvons maintenant envisager pour la fin du premier trimestre 1984 l'exposition de ce document aux fins de consultation des Castérois.

TRAVAUX DE PROTECTION DE L'AGGLOMERATION CONTRE LES CRUES DE L'AULOUE

Les travaux consistent en la création d'une risberme en rive droite de la rivière sur une longueur d'environ 1800 m. Ils comprennent également l'évacuation de ces déblais en décharge, l'aménagement des accès, le débroussaillage des emprises, l'abattage des arbres, la mise en oeuvre d'embrochements percolés pour protection des cubes des ponts du VC 12 et de Laclaverie, la pose de bases armées pour prolongation des fossés existants et la reconstitution des clôtures déplacées.

Une reprise dans le pré de Nabéau sera aussi effectuée.

Par ailleurs, à la suite d'une réunion tenue sur place après l'enquête publique et pour pallier aux inconvénients signalés dans les observations, des travaux seront réalisés pour la protection de l'hippodrome.

Un aménagement d'un méandre et un embrochement seront effectués pour éviter l'érosion au pied des plaques de béton mises en place il y a quelque temps par la Société Hippique.

LE FOSSE BETONNE

Le fossé bétonné dans le vieux lit de l'Auloue a été réalisé.

Il ne reste plus qu'à égaliser la terre afin de permettre un entretien plus facile.

LA SALLE OMNISPORT

Les aménagements prévus au niveau de cette structure par un des programmes du Contrat de Station sont en voie de réalisation Vestiaires des équipes douches sanitaires. salles des arbitres ainsi que salles de réunions bureaux du Foyer locaux de l'Antenne constituent un ensemble qui complète de façon très fonctionnelle et confortable notre ensemble sportif: tennis basket

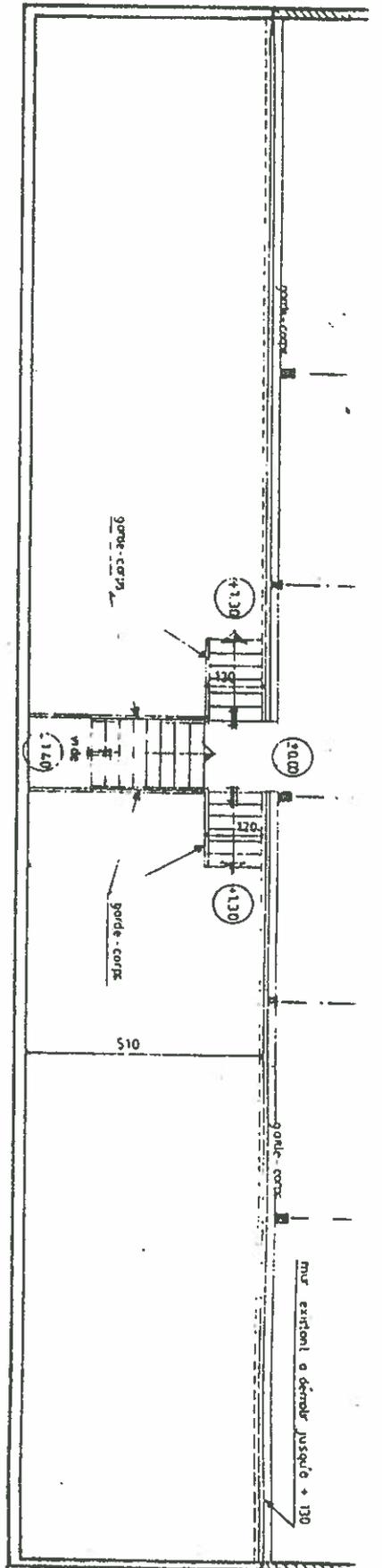
Il s'agit là d'un investissement très lourd au financement duquel ont participé

- La commune 150 000 F
- subvention départementale : 45 200 F
- subvention jeunesse et sports : 67 800 F
- le Foyer Rural de CASTERA-VERDUZAN . 60 000 F.

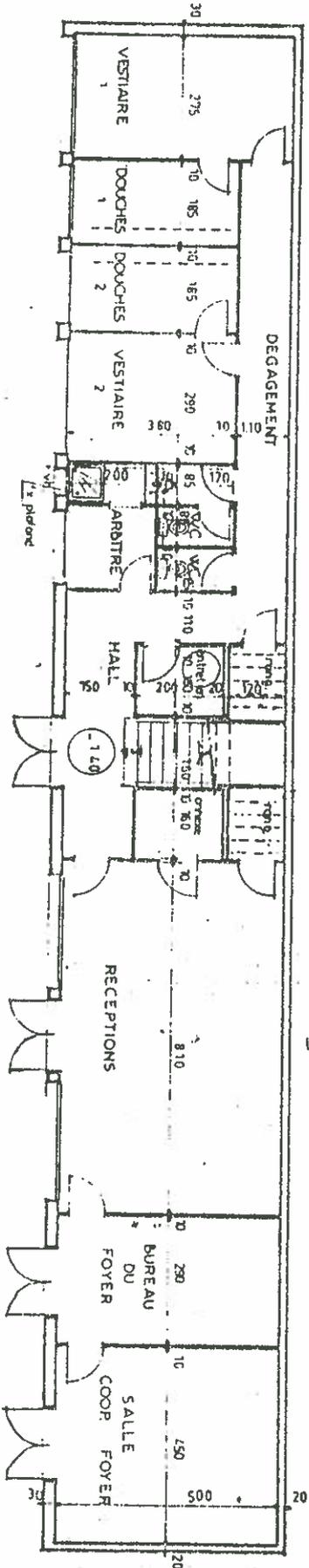
Les bonnes volontés n'ont pas manqué et nous voudrions profiter de ce bulletin pour exprimer à tous ceux qui ont eu à coeur de participer à ces travaux et de mettre ainsi leur compétence au service de nos jeunes notre reconnaissance et nos remerciements sincères. Sans l'aide de tous et si une partie du travail n'avait été ainsi réalisée par le Foyer lui-même nous n'aurions pu boucler notre montage financier. Il reste, à la suite de retards indépendants de notre volonté des travaux qui se feront sous forme de corvées en deux ou trois samedis. Tous les bénévoles sont invités à se joindre à nous.

Nous avons pensé que vous seriez tous intéressés par le plan de cet équipement nouveau et nous le joignons à ce bulletin.

Comme vous le voyez cette annexe à notre salle omnisport offre en rez-de-chaussée une très importante surface de locaux (175 m²) tandis que son niveau supérieur constitue une tribune qui agrandit très sensiblement la salle



ETAGE



REZ. DE CHAUSSEE

ASSAINISSEMENT

Les travaux de la prochaine tranche de canalisations doivent commencer dans le courant des prochaines semaines

Cette tranche dont l'adjudication a été attribuée à l'Entreprise AMADE de GIMONT qui a été la moins disante à l'ouverture des plis équipera la rue qui joint la place du Foirail à l'École, le chemin dit de la Guinguette et la rue qui conduit en suivant le jardin du monument aux morts de l'école à la place de la Mairie

De plus toute la descente du chemin du Conté sera équipée afin de permettre la viabilisation du terrain PLANES que la Municipalité a acheté pour y faire un nouveau lotissement communal. Le dossier de lotissement sera établi en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement dès que cette desserte sera réalisée.

ADDUCTION D'EAU

En juin 1983 nous avons dû faire face à des difficultés imprévisibles posées par plusieurs ruptures de canalisations sur le réseau d'eau reliant la station de pompage de la Baise au château d'eau principal ainsi que sur la partie située entre les Hameaux de Mounouat et Peyrouau.

Pour répondre aux besoins en eau importants dans cette période de l'année (sécheresse, curistes, vacanciers, alimentation des animaux etc) nous avons dû en attendant de trouver un montage financier et une entreprise disponible faire plusieurs fois le plein des châteaux d'eau. Ceci a pu se réaliser grâce au camion citerne des pompiers secondé par un deuxième véhicule que nous avons dû louer

Les travaux effectués ont été les suivants :

- 1) - pose d'une nouvelle canalisation de refoulement depuis la station de pompage de la Baise sur une longueur de 950 m.
- 2) - renforcement de la ligne de Mounouat à Peyrouau sur 450 m
- 3) - individualisation des arrivées des refoulements dans le réservoir
- 4) - pose d'un réservoir antibélier à la station de la Baise afin de protéger les canalisations de refoulement.

Coût des travaux : 150 000 F. dont :

- subvention du département : 75 000 F
- emprunt contracté : 75 000 F.

- ORDURES MENAGERES -
=====

Ce chapitre nous verra obligés de répéter pour l'essentiel de son contenu ce que nous vous disions en Mai 1983. Ce sont des appels au civisme, à savoir qu'il est important de nouer soigneusement les sacs d'ordures, de les déposer dans les cages et non tout autour et de bien refermer les portes de celles-ci afin que les chiens errants ne puissent y accéder.

Les containers à verre que nous vous annonçons lors de notre précédent bulletin sont en place et la collecte des bouteilles fonctionne depuis plusieurs mois. S'il vous plaît, ne disposez plus de verre à côté des cages à ordures, faites l'effort de les porter dans les collecteurs spéciaux.

Nous faisons état également au mois de mai du problème posé par l'ancienne décharge contrôlée de Quatreille. Il ne semble pas que l'appel que nous avons fait alors ait été si peu que ce soit entendu. Il est vrai que les dépôts sauvages qui y sont faits d'ordures ou de gravats et décombres sont pour une grande part le fait d'étrangers à notre commune. Chemin et bois voisin sont régulièrement encombrés et souillés.

Nous rappelons que cette décharge est fermée à l'utilisation publique et que si l'on pourrait admettre que le dépôt de gravats, décombres ou terres y soient acceptés pour remblayer le site de la carrière, la négligence et le sans-gêne de l'utilisation actuelle sont inacceptables.

On ne peut en effet accepter de voir rejetés là des cuisinières, frigos, machines à laver et autres alors que le SICTOM organise une collecte de monstres sur déclaration à la mairie, non plus qu'on ne peut trouver normal qu'y soient transportées de vieilles carcasses de voitures alors qu'un service départemental "GERS PROPRE" en assume sur simple demande le retrait gratuit.

La Municipalité n'hésitera pas si la propreté et le respect du site passent par là à appliquer les sanctions qui sont prévues par la loi en pareille circonstance. Comptons une fois encore sur le bon sens et le civisme des citoyens !

Nous verrons...

- AIDE MÈNAGÈRE -

Nous rappelons qu'un service d'aide ménagère fonctionne sur le canton depuis bientôt deux ans.

Il paraît important de signaler que désormais la Caisse de Mutualité Sociale Agricole participe à la prise en charge financière de ce service, ce qu'elle ne faisait pas encore lors de la publication de notre précédent bulletin.

Dans la commune deux aides ménagères sont actuellement en activité. Elles ont assuré en 1983 environ 2 300 heures de service à CASTERA-VERDUZAN auprès de 9 foyers de personnes âgées.

Ajoutons pour information complémentaire qu'une nouvelle réglementation vient d'être mise en place qui prévoit une participation financière, certes très modeste, (deux francs par heure) mais absolument obligatoire des bénéficiaires de ce service.

- L'ÉCOLE -

Les effectifs de notre école se maintiennent de façon satisfaisante : 44 enfants en classes maternelles et 65 enfants en école primaire.

Au cours de l'année 1983 des travaux importants ont été réalisés sur le chauffage des classes. L'installation d'une pompe à chaleur très puissante permettra et d'assurer un niveau de chauffage plus satisfaisant et de réaliser de très sérieuses économies de fuel.

Réintégrés dans le cadre d'une étude générale d'économie d'énergie concernant tous les bâtiments communaux, étude qui va être confiée au bureau d'étude SOTEC et qui sera subventionnée à hauteur de 70 %, ces travaux seront en partie payés par l'État. Une subvention de 30 % est en effet attribuée pour toutes ces réalisations.

La cantine scolaire a été équipée d'une nouvelle table roulante et de divers matériel de cuisine pour une meilleure qualité du service.

Quatre vingt trois repas sont servis tous les jours pour les enfants de l'école et 25 repas sont servis aux écoles de BONAS et de SAINT-PAUL-de-BAISE dans la cadre de la collaboration intercommunale.

Le bilan financier du fonctionnement de la cantine montrait fin décembre 1983 un déficit qui a obligé le Conseil Municipal à prévoir une augmentation de tarif, les repas passant de 4,50 F à 5 F. Cette augmentation est légèrement supérieure au pourcentage autorisé par les circulaires réglant les augmentations des tarifs des services publics. Toutefois, et comme notre cantine EST LA MOINS CHÈRE DU DÉPARTEMENT, une dérogation nous sera accordée si l'accord des parents d'élèves nous est donné. Une réunion de ceux-ci est prévue pour y débattre de ces problèmes.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "ANIMATION-TOURISME"

L'année 1983 a été dans l'ensemble une année satisfaisante sur le plan touristique.

Le pavillon du Syndicat d'Initiative a connu une fréquentation très importante, plus de mille personnes y sont passées pour demander des renseignements et la présence d'une secrétaire en permanence paraît de ce point de vue avoir été un élément de progrès très précieux. Il a été répondu durant la saison à plus de 200 demandes écrites.

La fréquentation hôtelière a vécu un début de saison difficile et un démarrage très lent. Ceci est d'ailleurs le reflet de ce qu'a été la saison pour tout notre département. Par contre, chez nous comme dans tout le Gers la fréquentation hôtelière s'est prolongée très nettement sur septembre et octobre si bien que l'ensemble de la saison peut être considéré comme bonne.

La location des gîtes et meublés a été satisfaisante avec toutefois un fléchissement en fin de saison.

Le Syndicat d'Initiative a développé avec son Président une activité intense sur le plan du tourisme et du thermalisme. Notons en particulier la création d'un DIAPORAMA de notre station constitué par 90 diapositives et dont l'ébauche a été présentée lors de l'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative le 9 décembre 1983. Ce diaporama dont le sujet est essentiellement thermal sera doublé par une seconde série, touristique celle-là, et qui offrira 120 diapositives présentant les atouts historiques, architecturaux et économiques du condommois et du nord du département.

Cette année encore nombreuses seront les animations qui marqueront la vie de notre commune : lotos des diverses associations, bals masqués, soirées théâtrales avec les Baladins en Agenais. Foire à la brocante, kermesses et fêtes folkloriques organisées par le Club du 3ème âge. Autant de manifestations qui font la preuve que toutes nos associations entendent participer pleinement à l'animation et à la vie de notre Cité.

Nous ne saurions terminer sans dire un mot de ce que va apporter sur le plan de la vie culturelle la création de la salle du "Cinéma des Thermes" qui, gérée par la FALEP et assurée avec CINE 32 de passer les films les plus nouveaux et les meilleurs, sera un atout supplémentaire.

L'ouverture de cette salle se fera dans les semaines qui viennent. Nous y attendrons castérois et voisins.

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

LE FOYER

Dans la rubrique vie des Sociétés, les colonnes du bulletin municipal sont ouvertes aujourd'hui au FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE CASTERA-VERDUZAN.

Faire l'historique du Foyer de CASTERA serait beaucoup trop long mais qui a oublié les formidables soirées théâtrales qui animaient et motivaient tout le village, la passion des castérois autour de leur équipe de rugby, les balbutiements du basket au terrain du foirail, les premiers bals du demi-siècle qui ont ensuite fait école, tout cela était l'oeuvre de cette association qui devint officiellement Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire dans les années 1965.

Les temps ont changé, les activités aussi, mais la passion reste la même et le Foyer des Jeunes continue dans la voie tracée par de brillants aînés.

Le bal du demi-siècle a acquis maintenant ses lettres de noblesse et c'est tout le village qui participe à sa préparation. L'édition 83 fut particulièrement réussie. Des bals traditionnels, seuls restent le bal masqué et le bal de Pâques spécialement réservé aux jeunes ; innovation pour 83, un bal rétro en juillet.

L'hiver dernier une sortie au ski a été organisée. Banyuls et sa région fut retenu pour le voyage d'été auquel participèrent 35 personnes

Les animations estivales ont eu comme point culminant la fête locale et ses quatre jours de festivités, mais auparavant la soirée de gymnastique présentée par l'Avant Garde Auscitaine ainsi que le Mèchoui du 14 juillet ont obtenu de gros succès, sans oublier bien sûr les vendredis boulistes assurés par la section pétanque qui en outre organise d'une façon parfaite 4 concours annuels.

Centre d'intérêt privilégié de tout le village dans son cadre magnifique, le Parc Lannelongue avec sa buvette dont le service est assuré avec beaucoup d'amabilité par Madame BERGAMO, fait aussi partie des responsabilités du Comité des Fêtes.

En 1983 la Fédération Départementale des Foyers Ruraux a chargé les responsables castérois, après SAUBOIRE, AUBIET et SAMATAN, de l'organisation et de la promotion d'une antenne de pays qui a pour but d'offrir à toutes les associations, tous les groupements de Castéra mais aussi de la région différents services qui vont de l'imprimerie aux prêts de vaisselles, sonorisation, magnéscope etc... ceci est possible grâce à l'action de l'animateur embauché par le Municipalité (aidée financièrement pour les premiers mois par les fonds du Foyer) et provisoirement chargé de la coordination, de la promotion et de la bonne marche de cette coopérative.

Le but d'un foyer en milieu rural qui est avant tout la motivation et l'action auprès des jeunes est en passe d'être atteint à CASTERA grâce à l'excellent

travail en profondeur des deux sociétés sportives que sont le basket et le tennis qui a travers la compétition puisque leurs équipes brillent actuellement sur le plan départemental, mobilisent toute la jeunesse. Nous n'en voulons pour preuve que l'engouement de tous participant sans restriction aux entraînements et aux matchs sous la houlette de bénévoles mais aussi de Richard BERGAMO qui assure avec beaucoup de compétence sa tâche d'animateur et d'éducateur en relation avec l'école et qui permettra dans un futur très proche une prise en compte du Foyer par de nombreux jeunes soucieux de la vitalité de leur village.

L'avenir est bien sûr la poursuite et l'amélioration de toutes ces activités mais c'est aussi pour bientôt la création d'un laboratoire et d'un club-photo, une équipe travaille actuellement à leur réalisation.

Pour finir ce tour d'horizon et afin de mettre le foyer dans ses murs, le conseil d'administration a participé au financement de l'extension de la salle omnisport et à son aménagement intérieur. Cette structure permettra ainsi l'installation définitive de l'antenne de pays, d'un bureau et d'une salle de réunions, complétant un complexe sportif et éducatif autour duquel pourront se retrouver petits et grands de la grande famille du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de CASTERA-VERDUZAN.

